



UFR ALLSH  
Aix-Marseille Université - Site SCHUMAN  
29 avenue R. Schuman - 13621 Aix-en-Provence

## Présentation du Portail 1

Lettres Modernes, Arts du spectacle, Musicologie

Département Lettres modernes et Département Arts

**Réunion de rentrée :**  
**MERCREDI 1er SEPTEMBRE, 10h30-12h30, Amphi Guyon**

### *Directeurs des études et responsables de mention*

#### **Lettres Modernes**

Valérie Naudet  
Béregère Parmentier

#### **Musicologie**

Serge Antunes  
Charles Fourment

#### **Arts du spectacle**

Guy Lambert

### *Bureaux d'aide à la pédagogie*

Alexandre Falini  
Bureau D201

Alexandre Falini  
Bureau D201

Catherine Bernard-Berenger  
Bureau D201

### *Bureau des inscriptions et du suivi des étudiant-e-s (Scolarité) du portail :*

Bureau 6  
Lettres et Arts

*N.B. Les informations contenues dans cette plaquette sont susceptibles d'être actualisées à la rentrée.*

**Année universitaire 2021-2022**

**Calendrier de l'année universitaire 2021-2022**

**Prérentrée L1** : mercredi 1er septembre 2021 – 10h30-12h30 **Amphi Guyon**

Début des cours : Lundi 13 septembre 2021

**1<sup>er</sup> semestre**

**ENSEIGNEMENTS** : du 13 septembre au 11 décembre 2021

**EXAMENS** : Semaine de révision : du 13 décembre au 18 décembre 2021

Première session : du 3 janvier au 15 janvier 2022

**CONGÉS** : du 25 octobre au 31 octobre 2021

du 20 décembre 2021 au 2 janvier 2022

**2<sup>ème</sup> semestre**

**ENSEIGNEMENTS** : du 17 janvier au 16 avril 2022

**EXAMENS** : Semaine de révision : du 19 au 23 avril 2022

Première session : du 25 avril au 7 mai 2022

**CONGÉS** : du 14 février au 20 février 2022

**EXAMENS de la 2e session - 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres**

(rattrapages) : du 20 au 25 juin 2022

**• Suivi et accompagnement personnalisés au 1<sup>er</sup> semestre**

*Entretien avec le Directeur des études :*

Il est fortement conseillé de rencontrer un des directeurs des études (DETU) du portail **avant le 30 octobre** :

DETU Lettres modernes : Valérie Naudet : [valerie.naudet@univ-amu.fr](mailto:valerie.naudet@univ-amu.fr) / Bérengère Parmentier : [berengere.parmentier@univ-amu.fr](mailto:berengere.parmentier@univ-amu.fr)

DETU Musique : Serge Antunes : [serge.antunes@univ-amu.fr](mailto:serge.antunes@univ-amu.fr)

DETU Arts du spectacle : Guy Lambert : [guy.lambert@univ-amu.fr](mailto:guy.lambert@univ-amu.fr)

Vous pouvez soit vous rendre à leurs permanences soit prendre rendez-vous par mail.

*Tutorat :*

Des séances de tutorat vous seront proposées dans l'emploi du temps, et vous pouvez contacter à tout moment les tuteurs du portail ([précisions à la rentrée](#)).

*Dispositifs d'accompagnement :* des enseignements de remédiation thématiques pourront vous être proposés en cours d'année ([précisions à la rentrée](#)).

*Réunions d'information :*

**Début novembre** : réunion de présentation du second semestre et de bilan de mi-semestre.

**Soyez attentifs aux annonces de ces réunions par l'ENT et l'affichage (bureaux BAP).**

## Modalités d'inscription / Informations utiles :

**Consulter la page** : <https://allsh.univ-amu.fr/reussir-sa-rentree>

### Inscription administrative :

- ☞ Pour les étudiants néo-entrants : du 07/07/2021 au 23/07/2021, et du 23/08/2021 au 17/09/2021
- ☞ Pour les étudiants en réinscription ou réorientation : du 28/06 au 23/07/2021, et du 23/08/2021 au 17/09/2021

L'inscription administrative est votre point d'entrée à l'université. Cette étape est obligatoire pour la suite de votre scolarité. Elle se fait en ligne sur [https://allsh.univ-amu.fr/scolarite\\_inscription-administrative](https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_inscription-administrative) et donne lieu au paiement de droits d'inscription.

Elle vous donne accès à votre Environnement Numérique de Travail (ENT) que vous devez impérativement activer ([https://allsh.univ-amu.fr/rentree\\_outils-numeriques](https://allsh.univ-amu.fr/rentree_outils-numeriques)).

### Emploi du Temps :

C'est à l'étudiant-e de construire son emploi du temps et de sélectionner à la fois ses Cours Magistraux (CM) et ses Travaux Dirigés (TD), ainsi que ses options. Il est nécessaire de construire son EDT le plus tôt possible, avant de réaliser son inscription pédagogique.

Les UE (unités d'enseignement) s'organisent en cours magistral (CM) et/ou en travaux dirigés (TD). Certaines UE ne comprennent que du CM ou que du TD. D'autres impliquent de suivre un CM et un TD.

Le créneau horaire du CM est généralement commun à toute une promotion ; les TD peuvent se répartir sur plusieurs créneaux horaires différents.

Vous devez utiliser l'application Emploi du temps (EDT), qui est disponible ici : <https://allsh.univ-amu.fr/EDT>

### Inscription pédagogique (IP web) :

C'est l'inscription :

- aux enseignements et aux groupes
- aux examens

**Sans inscription pédagogique, il ne vous sera pas possible de vous présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique est à effectuer à chaque semestre

Le guide en ligne de l'inscription pédagogique (IP web) est à consulter depuis ce lien :

<https://view.genial.ly/60ca1eafa3c029oda833359f>

**PORTAIL 1 : LETTRES MODERNES – ARTS DU SPECTACLE – MUSICOLOGIE**  
**Descriptif des enseignements de semestre 1 L1**

**STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS**

<b>SEMESTRE 1</b>				
Code	intitulé		Volume horaire	ECTS
<b>HPO1U01</b>	<b>Pratiques actuelles</b>			6
		Atelier pratique	18h	
<b>HPO1U02</b>	<b>Lire, écouter, voir</b>			6
	HPO1U02A	Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (Lettres, Cinéma)	24h	
	HPO1U02B	Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (Musique, Cinéma)	24h	
<b>HBM1U02</b>	<b>Lettres modernes</b>			6
	HBM102A	Littérature et réalité ou Langue et linguistique françaises A (Cours commun)	24h	
	HBM102B	Littérature et réalité ou langue et linguistique françaises B (Cours en groupe, « TD »)	24h	
<b>HMS1U02</b>	<b>Styles et langages en musique</b>			6
	HMS1U02A	Panorama de la musique	18h	
	HMS1U02B	Théorie de la musique - atelier d'écoute musicale	18h	
	HMS1U02C	Culture vocale	12h	
<b>HPO1X03</b>	<b>Méthodologie du travail universitaire S1</b>		24h	3
<b>HPO1X11</b>	<b>Langue vivante étrangère S1</b>		30h	3

**Attention : les informations ci-dessous sont données sous réserve de modifications à la rentrée, où elles vous seront indiquées de manière définitive.**

## UE transversale de portail

HPO1Uo1 « Pratiques actuelles »

6 crédits

Responsables de l'UE : Guy Lambert, Charles Fourment, Jean-Marc Quaranta

*Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, hormis les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM).*

Dans cet enseignement, des équipes de 5 à 6 étudiant-e-s sont formées, au sein de chaque groupe TD. Chaque équipe développe un projet artistique mêlant au moins 2 domaines du portail – Musique, Lettres, Cinéma – afin de produire une création pluridisciplinaire qui sera présentée en fin de semestre. Il s'agit donc d'être confronté à l'élaboration d'un projet collectif et à la mise en œuvre de techniques spécialisées (écriture, image, son) pour lesquelles les étudiant-e-s seront encadré-e-s par l'équipe enseignante et par des professionnels. Les étudiant-e-s apprennent également à argumenter leur choix et à valoriser leur projet.

Choisir l'un des groupes TD suivants *inscription Apogée (Inscription Pédagogique)*

Groupe TD	Créneau horaire	Enseignant	Salle
Groupe 1	Lundi 9h-11h, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 13/09/2021	Laetitia Agostini	A110
Groupe 2	Lundi 11h-13h, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 13/09/2021	Laetitia Agostini	A110
Groupe 3	Lundi 13h-15h, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 13/09/2021	Guy Lambert	A217
Groupe 4	Lundi 15h-17h, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 13/09/2021	Guy Lambert	A217
Groupe 5	Mardi 10h30-12h30, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 14/09/2021	Serge Antunes	AR05
Groupe 6	Mardi 10h30-12h30, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 21/09/2021	Serge Antunes	AR05
Groupe 7	Mercredi 13h30-15h30, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 15/09/2021	Charles Fourment	B111
Groupe 8	Mercredi 13h30-15h30, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 22/09/2021	Charles Fourment	B111
Groupe 9	Lundi 10h-12h, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 13/09/2021	Adeline Duperray	A221
Groupe 10	Lundi 10h-12h, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 20/09/2021	Adeline Duperray	A221
Groupe 11	Lundi 13h-15h, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 13/19/2021	Marion Lata	D106
Groupe 12	Lundi 15h-17h, par quinzaine 1 <sup>e</sup> séance : 13/09/2021	Marion Lata	D106
Groupe 13	Mardi 13h-14h30, 8 séances 1 <sup>e</sup> séance : 14/09/2021	Sylvain Brétéché	AR03

Les semaines où les étudiant-e-s n'ont pas le cours TD « Pratiques actuelles », les étudiant-e-s suivent les séances de régulation (mêmes horaires que les cours TD), en appui de leur travail en autonomie (coordination : David Béchu).

Evaluation de l'UE :**Session 1****- Etudiant-e-s en régime standard : Contrôle continu intégral (3 notes)**

Epreuve n°1 : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans la maîtrise des premières étapes de la démarche de projet : réflexion et diagnostic, établissement d'axes de travail et d'actions à mettre en œuvre.

Epreuve n°2 : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans la maîtrise de la mise en œuvre des actions du projet

Epreuve n°3 : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans sa capacité à s'auto-évaluer et à évaluer le projet collectif, et à apporter des pistes de remédiation.

**- Etudiant-e-s en régime dérogatoire : Rapport**

Le rapport présentera les différentes étapes d'un projet de pratique artistique pluridisciplinaire en cohérence avec l'enseignement du semestre.

**Session 2 : Rapport**

Le rapport présentera les différentes étapes d'un projet de pratique artistique pluridisciplinaire en cohérence avec l'enseignement du semestre.

<b>UE transversale de portail</b>	
<b>HPO1U02 « Lire, écouter, voir »</b>	<b>6 crédits</b>

**Responsables de l'UE : Caroline Renard, Jean-Marc Quaranta**

*Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, y compris les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM).*

Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? Qu'ont de commun les arts, et pourquoi appeler du même nom un film, un roman, une symphonie ? Pour répondre à cette question, l'on verra comment musique, cinéma, peinture et littérature tentent de représenter la réalité, exprimer les émotions, raconter une histoire, ou procurer un pur plaisir esthétique. L'œuvre est alors commune, répondant à un même besoin ou un même désir dans chacun des arts. Les différents arts ont cependant des spécificités, ne serait-ce que parce que les œuvres peuvent se donner à lire, à écouter, à voir et que certaines d'entre elles combinent ces différentes possibilités : ainsi un film ou un opéra peuvent "se lire" (scénario/livret), s'écouter et se regarder.

Suivre les deux cours suivants : *inscription Apogée (Inscription Pédagogique)*

<b>HPO1U02A, Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (littérature, musique, peinture et cinéma)</b>
Enseignants : Jean-Marc Quaranta, Caroline Renard
1 groupe au choix , parmi les 2 horaires proposés :
Lundi 15h-17h , Amphi 4 (Groupe 1)    ou    Mardi 14h30-16h30 , Amphi 2 (Groupe 2)

et

<b>HPO1U02B, Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (littérature, musique, peinture et cinéma)</b>
Enseignants : Caroline Renard, à déterminer
Groupe unique : Mercredi 11h-13h , Amphi 1

Evaluation de l'UE : contrôle terminal écrit durée 1h30.

L'épreuve vise à évaluer les capacités à produire un premier discours argumenté portant sur une problématique artistique. Une question interdisciplinaire convoquera une problématique traitée en cours. On demandera un texte bref rédigé.

HBM1Uo2

**UE disciplinaire de portail**  
**« Lettres modernes »**

(6 crédits)

Responsable de l'UE : Valérie Naudet

Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, hormis les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM)

Cette UE est commune aux étudiants de 3 Portails : Portail 1 Lettres-Arts du spectacle-Musicologie / Portail 2 Lettres et Sciences du langage / Portail 3 Philosophie-Anthropologie-Lettres

- FAD : oui (J.-C. Cavallin et A. Duperray)
- Volume horaire étudiant : 48h, soit :
  - 2h de cours communs par semaine inscription Apogée (Inscription Pédagogique)
  - 2h de cours en groupe par semaine inscription Apogée (Inscription Pédagogique)

Cette UE propose une **initiation générale aux études de lettres modernes**, associant **littérature** et **langue** française.

Chaque étudiant doit suivre :

- un **double cours en amphi (CM)**, de 2 heures par semaine : une heure de littérature, **et** une heure de linguistique française.

**ET**

- un **cours en effectif restreint (TD)** de 2 heures par semaine, à choisir parmi 15 groupes dont les programmes sont différents, **soit** en littérature, **soit** en linguistique. Le choix est libre, dans la limite des places disponibles, **sauf pour les étudiants de DL et de LAS**.

Le **cours de Littérature** est consacré aux relations entre *littérature et réalité* : il interroge la capacité des textes littéraires à rendre compte de ce que nous sentons, pensons, voyons, expérimentons, par les voies paradoxales de la fiction et de la poésie. Il initiera à une série de notions fondamentales en théorie littéraire et servira également d'introduction à la lecture de certaines œuvres littéraires majeures.

Le **cours de Langue et Linguistique Françaises** offre une introduction générale aux notions de langue et de langage, pour présenter ensuite les différents domaines de la linguistique. D'autres aspects sont également abordés dans les différents groupes : le statut de la langue française dans le monde (rayonnement, développement, diversité linguistique) ; l'apport de la linguistique pour l'analyse des textes littéraires ; la notion de système linguistique, illustrée à partir d'exemples français.

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard :**

- Contrôle continu (coefficient 2) : 1 note d'écrit évaluant le cours commun (coeff.1) et 1 note d'oral au moins évaluant le cours en groupe TD (coeff.1)
- Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

**Session 1, régime dérogatoire :** en contrôle terminal, 1 écrit de 4h

**Session 2 :** 1 écrit de 4h

**Créneaux horaires - Lettres modernes (UE HBM1Uo2)**

**A) CM de 2 heures par semaine :**

<b>Choisir l'un des doubles CM suivants (littérature + linguistique française)</b> <span style="color: red;">inscription Apogée (Inscription Pédagogique)</span>		
• CM GA	<b>Jeudi 12h-14h</b> (A. Nuselovic + S. Kriegel)	Amphi 6
• CM GB	<b>Jeudi 12h-14h</b> (B. Parmentier + J. July)	Amphi 3
• CM GC <b>obligatoire en Licence LAS</b>	<b>Jeudi 14h-16h</b> (S. Kriegel + S. Requemora)	Amphi 6
• CM GD <b>obligatoire en Licence DL</b>	<b>Jeudi 14h-16h</b> (M. Bertrand + F. Sabio)	Amphi 3

Les différents CM sont accessibles aux 3 portails, sauf pour :

- les étudiants en **Licence Accès Santé**, qui doivent obligatoirement s'inscrire en **CM GC**
  - les étudiants en **Licence Droit-Lettres**, qui doivent obligatoirement s'inscrire en **CM GD**
- (Les cours GC et GD restent ouverts à tous les étudiants dans la limite des places disponibles.)

**B) Cours en groupe TD de 2h par semaine :** *inscription Apogée (Inscription Pédagogique)*

- Sélectionner un groupe au choix, soit en linguistique française, soit en littérature.
- Seuls les étudiants LAS et DL ont un créneau contraint : groupe 15 pour les LAS, groupe 14 pour les DL.
- **Attention de ne pas choisir un groupe TD qui chevaucherait un autre cours obligatoire de votre portail (Groupe 5) !**

TD 2h/semaine	Créneau horaire	Enseignant	Salle
<b>Groupes de linguistique française</b>			
Groupe 1	Mercredi 13h-15h	S. Kriegel	A107
Groupe 2	Lundi 13h30-15h30	S. Caddéo	A215
Groupe 3	Mardi 13h-15h	S. Caddéo	E002
<b>Groupes de littérature</b>			
Groupe 4	Lundi 13h-15h	A. Duperray	A107
<b>Groupe 5</b>	<b>Mercredi 10h-12h</b>	<b>G. Tavernier</b>	<b>E006</b>
Groupe 6	Vendredi 8h-10h	G. Tavernier	A107
Groupe 7	Mardi 10h-12h	L. Bordes	A107
Groupe 8	Mercredi 14h30-16h30	T. Vigliano / A. Le Berre	A202
Groupe 9	Lundi 10h-12h	G. Clermidy	A202
Groupe 10	Vendredi 10h-12h	M. Unter Ecker	A107
Groupe 11	Jeudi 14h-16h	M. Mougin	A202
Groupe 12	Mercredi 13h-15h	A. Nolibois / E. Désiles	A215
Groupe 13	Jeudi 10h-12h	E. Désiles	A107
Groupe 14 <b>priorité Droit/Lettres</b>	Vendredi 14h-16h	M. Bertrand (DL)	A202
Groupe 15 <b>priorité Licence Accès santé</b>	Jeudi 10h-12h	C. Flicker (L-AS)	T1-3.09
SFAD		Duperray / Cavallin	
SFAD PASS uniquement (Lettres+anthropologie)		Duperray/Guérin	

Le **groupe 14** est obligatoire pour les étudiants de la licence Droit-Lettres. Il peut également être choisi par les autres étudiants, dans la limite des places disponibles.

Le **groupe 15** est obligatoire pour les étudiants de la Licence Accès Santé. Il peut également être choisi par les autres étudiants, dans la limite des places disponibles.



**Présentation détaillée des groupes de TD (choisir 1 seul TD, soit en linguistique, soit en littérature) [inscription Apogée](#)**

### TD de linguistique française

Choisir parmi les horaires suivants :

**TD 1 - mercredi 13h-15h, salle A107 (enseignante : Sibylle Kriegel)**

**TD 2 - lundi 13h30-15h30, salle A215 - (enseignante: Sandrine Caddéo)**

**TD 3 - mardi 13h-15h, salle E002 (enseignante: Sandrine Caddéo)**

Ce cours s'intéressera aux éléments qui définissent une langue, à ses niveaux d'organisation, aux procédés de description ; il interrogera certaines de nos représentations parmi les plus courantes confrontées à la notion de norme et d'usages, de langue orale et écrite. Il essaiera de comprendre ce qui garantit la survie d'une langue ou ce qui précipite sa disparition ; il montrera ce que créent des langues en contact et comment émerge une langue imaginaire.

Il privilégiera la réflexion sur l'espace francophone et l'étude de la langue française, qui est au cœur de la formation en Lettres Modernes.

### TD de littérature

#### • TD 4 - « Quelle Histoire »

**Lundi 13h-15h - salle A107**

Enseignante : **Adeline Duperray**

Ce cours s'interrogera sur les rapports d'influence mutuelle entre la littérature et l'Histoire, à travers des œuvres littéraires, mais aussi à travers le prisme second que constitue l'adaptation cinématographique d'un livre.

Œuvres étudiées :

- Parcours de lecture dans le *Lancelot en prose*.

- John BOORMAN, *Excalibur*.

- Emile ZOLA, *Au Bonheur des Dames*, Paris, Le Livre de Poche, 1998, collection Les Classiques de Poche.

- Pierre TROULLIER :

\* "La Dernière Pensée de Benvenuto Cellini, orfèvre et assassin", *Un Rectangle quelconque*, n°2, octobre 2019, Paris.

\* « James au désert », *Daïmon*, n°4, juillet 2020.

#### • TD 5 et TD 6 - « Roman et réalité au XIXe siècle : du réalisme balzacien au naturalisme de Zola »

**TD 5 : Mercredi 10h-12h, salle E006 (Attention : ce groupe TD n'est pas accessible aux étudiants du Portail 1 Lettres-Arts du spectacle-Musicologie qui suivent le CM obligatoire HPO1U02B, Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ?)**

**TD 6 : Vendredi 8h-10h, salle A107**

Enseignant : **Grégoire Tavernier**

Dans l'« Avant-propos » de sa *Comédie humaine*, en 1842, Balzac se définit comme un « historien des mœurs », ayant pour tâche de représenter la société nouvelle issue de la Révolution, travaillée par la montée de la bourgeoisie, l'individualisme croissant ou encore le développement de la presse. Les fondations d'une reproduction exacte du réel par et dans le roman, sont ainsi posées, avant d'être débattues tout au long du XIXe siècle. Zola y reviendra en particulier : son naturalisme s'élabore à partir d'un réalisme balzacien qu'il prétend dépasser, en ajoutant à la peinture des milieux du Second Empire, une représentation de la réalité biologique (l'individu comme corps en action, à la fois déterminé par son hérédité et ses pulsions). Nous suivrons ainsi au cours du semestre cette progression qui mène du réalisme balzacien au naturalisme, romans à l'appui : en étudiant tour à tour *Eugénie Grandet* de Balzac et *Pot-Bouille* de Zola, deux applications d'un projet de fidélité au réel, nuancé par la tentation du comique, voire de la caricature : personnages et situations tirent alors vers la fantaisie et la satire. C'est cette question du réel rendu au prisme d'un « écran » ou d'un « tempérament », en partie déformant, que l'on examinera dans toutes ses implications.

Œuvres au programme (se procurer les éditions de référence pour la semaine du 13 septembre)

\* Balzac, *Eugénie Grandet* (1833), LGF, Le Livre de poche, éd. de M. Reid, 1972.

\* Zola, *Pot-Bouille* (1882), Gallimard, Folio Classique, éd. d'H. Mitterand, 1982.

En complément des deux œuvres au programme seront distribués des textes de mise en perspective, du XVIIIe au XXe siècle.

• **TD 7 : « Quelles réalités au détour de la fiction ? »**

**Mardi 10h-12h - salle A107**

Enseignante : **Laura BORDES**

Est parfois perçu comme « littérature », ce qui n'entre pas dans le champ de la « réalité ». Pourtant, bien des œuvres littéraires proposent une représentation du réel qui se veut la plus fidèle, mais cela reste une représentation qui, selon ses objectifs, va porter l'accent sur tel aspect d'un personnage, d'une histoire, d'une vie intérieure (sentimentale, morale...) ou d'une société ne donnant ainsi qu'une vision orientée de la réalité. La part de fiction nourrissant les œuvres les rend sans doute plus fécondes dans leurs interrogations sur le moi et sur l'homme, ou sur des réalités politiques, religieuses, sociales ou morales d'une société donnée. Nous étudierons les rapports qu'entretient la littérature avec la réalité et les enjeux des représentations qu'elle en propose en parcourant différents types de textes dont les titres vous seront indiqués lors du premier cours.

Bibliographie complémentaire

- Aristote, *Poétique*, Le Livre de Poche, Classiques, 1990
- Roland Barthes, Leo Bersani, Michael Riffaterre, Philippe Hamon, *Littérature et réalité*, Point Essais, 2015
- Vincent Jouve, *L'effet personnage dans le roman*, PUF, 2001

• **TD 8 : « Le récit comique, une fenêtre sur le réel ? »**

**Mercredi 14h30-16h30 – salle A202**

Enseignants : **Tristan Vigliano et Anthony Le Berre**

La comédie repose sur des personnages bas et une action basse : bien souvent, elle représente la vie ordinaire, point de départ d'une peinture des mœurs. Le registre comique n'est cependant pas l'apanage du théâtre et s'intègre aux genres narratifs. Dans l'*Heptaméron*, dix personnages se racontent des histoires à tour de rôle. À la différence de la dominante facétieuse du *Décameron* de Boccace, le recueil alterne entre comique et tragique. Et s'il propose un panorama de la société, c'est bien dans les nouvelles comiques que les détails abondent le plus. *Le Roman comique*, qui s'inscrit dans le développement des « histoires comiques » au XVII<sup>e</sup> siècle, est aussi structuré par un récit cadre et des récits enchâssés. Entre burlesque et réalisme, il met en scène des personnages simples, aux antipodes des aristocrates de l'*Astrée*. Le récit comique semble ainsi à même de donner à voir le réel.

Programme :

- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Gallimard, coll. « Folio classique », 2020.\*
  - Paul Scarron, *Le Roman comique*, Gallimard, coll. « Folio classique », 1985.
- (\* à lire au minimum : nouvelles 5, 6, 7, 11, 26, 27, 28, 29, 34, 35, 39, 45, 46, 48, 52, 54, 57, 60, 62, 65, 66, 68, 71)

• **TD 9 : « Du côté du personnage romanesque »**

**Lundi 10h-12h - salle A202**

Enseignante : **Geneviève Clermidy**

Qui n'a eu l'impression que les héros côtoyés le temps d'une lecture pouvaient devenir des compagnons pour la vie réelle, une fois le livre refermé ?

Ce cours abordera la question des relations entre littérature et réalité par le biais du personnage romanesque. Comment s'ancre-t-il dans le réel ? Comment est-il caractérisé ? Dans quelle mesure peut-il infléchir le genre romanesque vers l'autobiographie ? Autant de questions que nous traiterons dans trois romans qui révèlent des conceptions différentes du personnage, en lien avec des stratégies auctoriales et narratives variées répondant à la problématique de la *mimesis*.

L'étude de ces œuvres devrait permettre aux étudiants de mesurer à quel point l'écriture peut résulter de choix qui reflètent les conceptions philosophiques de l'auteur, ses représentations sociales et sa vision du monde.

Œuvres étudiées :

- Diderot, *La Religieuse*, éd. Florence Lotterie, Paris, Garnier Flammarion, 2009.
- Zola, *Nana*, éd. Marie-Ange Voisin-Fougère, Paris, Garnier Flammarion, 2013.
- Camus, *L'Étranger*, Paris, Gallimard, collection Folio plus classiques, 2005.

• **TD 10 : « Raconter les migrations : l'exemple du roman »**

**Vendredi 10h-12h - salle A107**

**Enseignante : Marjolaine Unter Ecker**

Les trajectoires migratoires, notamment celles de l'Afrique vers l'Europe, sont aujourd'hui souvent représentées dans les imaginaires collectifs à travers des images tragiques, par exemple de bateaux surchargés chavirant en Méditerranée. Les médias rendent aussi compte de nombres de morts, sans que des noms n'apparaissent derrière ces chiffres. La littérature et la fiction apparaissent alors comme un moyen de restituer les expériences sensibles qui sont liées à ces parcours exiliques. Dans ce cours, nous verrons ce qui guide la démarche des écrivains du corpus, comment ils s'y prennent pour passer des réalités de ces flux migratoires à la fiction, et quel rôle l'esthétique littéraire et romanesque joue dans l'abord de ce sujet. Les étudiants devront se procurer les deux œuvres suivantes, dont l'étude sera complétée par un groupement de textes distribué en cours :

\* Fatou Diome, *Le ventre de l'Atlantique*, 2003

\* Laurent Gaudé, *Eldorado*, 2006.

• **TD 11 « Fictions de l'Histoire, histoire de la fiction au XVIIe siècle »**

**Jeudi 14h-16h - salle A202**

**Enseignante : Mathilde Mouglin**

Corpus d'étude:

- Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, Paris, Le Livre de poche, 1999.

- Guichemerre, Roger, *Dom Carlos et autres nouvelles françaises du XVII<sup>e</sup> siècle*, Poche, Paris, Folio classique, 1995.

Ce cours a pour objectif d'étudier la manière dont la littérature s'empare de la réalité, à travers deux fictions narratives du XVIIe siècle mettant en récit la cour des Valois et celle de Philippe II d'Espagne du siècle précédent. Les deux auteurs affichent tous les deux le souci de rendre le plus authentiquement la réalité par la forme choisie. Madame de Lafayette se distingue de l'in vraisemblance et de l'excès du roman baroque par la construction d'un roman plus discipliné, concis, dont la sobriété classique semble correspondre au sérieux de son sujet historique. Quant à Saint-Réal, passé à la postérité avec la déclaration que Stendhal lui prête et qu'il utilise en épigraphe d'un chapitre du *Rouge et le Noir* (« Un roman c'est un miroir qu'on promène le long d'un chemin »), il propose une nouvelle historique ressortissant à la fois au genre contemporain de l'histoire secrète et à celui de l'histoire tragique, née au siècle précédent. Ce parcours conduira à interroger les modalités d'écriture, voire de fictionnalisation de l'Histoire, notamment à travers l'étude des phénomènes de typification, ainsi que les multiples usages de l'Histoire que font les auteurs : objet de moralisation, support identificatoire, miroir politique, ou simple catalyseur de la fiction ?

Il est fortement recommandé aux étudiants de se procurer les éditions indiquées – pour des questions de repérage des pages – mais il leur est possible d'utiliser d'autres éditions. Il est souhaitable d'avoir lu *La Princesse de Clèves* pour la première séance.

• **TD 12 : « Histoires d'amour »**

**Mercredi 13h-15h – salle A215**

**Enseignants : Emmanuel Desiles et Alice Nolibois**

Si tu m'aimes, ne m'aime pas ! C'est le titre du célèbre ouvrage de Mony Elkaim. Les rapports humains sont compliqués, n'est-ce pas ? C'est d'ailleurs probablement cette complexité qui en fait du rapport entre les individus au sein d'un couple, depuis l'harmonie jusqu'au conflit, l'un des sujets privilégiés de la littérature. Comment peindre un sentiment ? Mettre en mots un premier émoi, l'épanouissement de l'amour, la jalousie ou le désamour ? Est-ce dans le mariage, institution sociale (et selon le temps religieuse) que le sentiment amoureux est représenté de manière privilégiée ? Comment chroniquer la vie d'un mariage, ses jours heureux, sa routine ou sa dissolution ? C'est ce que nous nous proposons d'explorer à travers quelques textes pris dans un très large empan chronologique, depuis le Moyen Âge jusqu'au XXe siècle, comme un fabliau, un lai féérique, une nouvelle courtoise, ou un roman moderne.

Il est demandé aux étudiants de se procurer avant le premier cours le roman de Pierre Louÿs, *La femme et le pantin*, dans l'édition de leur choix.

• TD 13 : « Amour, quand tu nous tiens ! »

Jeudi 10h-12h – salle A107

Enseignant : Emmanuel Desiles

Qu'est-ce que l'amour ? Voilà des siècles que les philosophes essaient de répondre à la question. Les écrivains décrivent ses joies et ses tristesses. Les lecteurs s'y reconnaissent... ou pas !

Partons tous ensemble à la découverte de cet étrange sentiment sans lequel, probablement, la vie serait bien fade. Nous allons nous faire aider en chemin : grâce à de nombreux textes brefs - tous fournis aux étudiants (pas d'achat spécifique de livres) –, des auteurs de toutes les époques et de tous les genres vont apporter des éléments à notre réflexion. Nous étudierons des chansons de troubadours du Moyen Age, des extraits de romans d'amour, des tirades enflammées au théâtre, des poésies passionnées... et peut-être arriverons-nous enfin, pour ce qui concerne l'amour, à séparer le faux du vrai, la fiction de la réalité.

• TD 14 : « L'Écriture du fait-divers : de la réalité à la fiction »

Vendredi 14h-16h – A202

Enseignant : Michel Bertrand

**Ce TD est obligatoire pour les étudiants de la licence Droit-Lettres. Il est ouvert aux autres étudiants dans la limite des places disponibles.**

L'affaire Laëtitia, celle de Jean-Claude Romand, celle du « trio infernal », celle du « prince de la finance » et de sa maîtresse, ces quatre faits-divers ont défrayé la chronique journalistique et bénéficièrent de ce fait d'une ample couverture médiatique. Pourquoi en constituer la trame d'une œuvre romanesque ? Pourquoi ensuite traduire le texte en images cinématographiques ? Est-ce le réel qui est ainsi transcrit ? *Madame Bovary* et *Le Rouge et le noir*, pour ne citer que ces exemples illustres, s'inspiraient déjà un siècle auparavant d'affaires criminelles célèbres. Les enjeux sont-ils demeurés les mêmes ? Le désir de « coller au plus près du réel » implique-t-il de ne recourir qu'à des histoires préalablement connues de tous ? À quelles fins ? N'est-ce pas la preuve que tout récit instaure son lecteur/spectateur dans une position de voyeur ? Et, si ces œuvres constituaient à ce titre une parfaite mise en abyme de tout processus de mise en fiction ? Le cours s'efforcera de répondre à ces questions en confrontant le réel à ces restitutions romanesques et cinématographiques qui y puisent leur matière sans en épuiser leur signification.

- Ivan Jablonka, *Laëtitia*, Seuil, coll. « Points », 2016.
- Emmanuel Carrère, *L'Adversaire*, Gallimard, coll. « Folio », 2002.
- Nicole Garcia, *L'Adversaire*, DVD, 2001.
- Morgan Sportes, *L'Appât*, Seuil, coll. « Points », 1995.
- Bertrand Tavernier, *L'Appât*, DVD, 1995.
- Régis Jauffret, *Sévère*, Seuil, coll. « Points », 2010.
- Hélène Fillières, *Une histoire d'amour*, DVD, 2013.

• TD 15 : « Médecins et malades sur la scène française XVIIe – XXe siècles »

Jeudi 10h-12h – salle T1-3.09

Enseignante : Corinne FLICKER

**Ce TD est obligatoire pour les étudiants de la Licence Accès Santé. Il est ouvert aux autres étudiants dans la limite des places disponibles.**

« Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent ! » : ce célèbre mot de Knock qui a contribué au succès de la pièce de Jules Romains, popularisée par l'acteur de renom que fut Louis Jouvet, dénonce la manipulation, qu'il s'agisse de médecine ou de toute idéologie, comme de n'importe quel commerce, dans une comédie grinçante qui s'inscrit dans toute une tradition théâtrale depuis Molière.

Ce cours s'interrogera sur la réalité médicale à l'épreuve de la fiction théâtrale, à partir des représentations de la figure du médecin et du malade, du charlatan à l'hypocondriaque, ainsi que sur l'évolution de l'imaginaire de la médecine dans la société. On s'intéressera autant à la satire de la médecine qu'au modèle que les sciences médicales ont pu fournir à la littérature, à mesure qu'elles se développent, à partir notamment des théories naturalistes de Zola. L'entrée du thème de la médecine en littérature pose la question des représentations du corps malade, de son intimité, voire de ses tabous (Les Avariés censurés en 1901 traitent des maladies vénériennes). Enfin, on envisagera le passage du théâtre au cinéma, *Knock* ayant connu de multiples adaptations cinématographiques, de 1925 jusqu'aux productions actuelles - de Louis Jouvet, sur les planches comme à l'écran, à Omar Sy dans l'adaptation de 2017).

Œuvres au programme :

Molière, *Le Malade imaginaire*, édition au choix.

Eugène Brieux, *Les Avariés*, Ed. Stock, 1902, épuisé (texte photocopié distribué en cours).

Jules Romains, *Knock, ou le triomphe de la médecine*, Folio.

HMS1U02

**UE disciplinaire de portail**  
**Styles et langages en musique**

(6 crédits)

**Responsable de l'UE : Etienne KIPPELEN**

*Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, hormis les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM)*

Cette unité d'enseignement propose une approche des styles et des langages de la musique occidentale, en identifiant les principales pratiques musicales passées (CM), en renforçant la méthodologie d'analyse auditive (TD Atelier d'écoute), et par une pratique musicienne (Atelier Chant Choral).

L'évaluation de l'UE porte sur les aspects les plus fondamentaux et ne nécessite pas obligatoirement de connaissance de la notation musicale (solfège).

**Inscription Apogée (IP) :** dans cette UE, les étudiant-e-s s'inscrivent dans le CM, dans un groupe de TD « Atelier d'écoute », et dans un groupe TD de chant choral.

**HMS 1U02A, Panorama de la musique**

vendredi 17h-18h30, Amphi 1

Enseignant : à déterminer

Il s'agit d'un premier grand balayage de l'histoire de la musique. Or celui-ci n'a lieu qu'à l'ouïe. Il ne demande aucun prérequis de technique musicale (solfège, analyse musicale, ...), l'objectif premier est d'apprendre à écouter. Puis on tentera de reconnaître des extraits musicaux de toute époque, à l'aide de repères techniques simples (timbres, rythmes, notes tenues...), ou moins simples, plus rarement (modes, harmonie...).

**HMS1U02B, Théorie de la musique - atelier d'écoute musicale**

choisir un des groupes de TD

Enseignants : Charles de Paiva, Etienne Kippelen, à déterminer

Ce cours de TD renforce la capacité de concentration auditive ; il vise à développer la méthode d'analyse d'écoute musicale, et à affermir les connaissances abordées dans le CM « Panorama de la musique ».

*Choisir un groupe :*

Groupe TD	Créneau horaire	Enseignant	Salle
Groupe 1	Lundi 13h30-15h	Charles de Paiva	AR01
Groupe 2	Lundi 15h-16h30	Charles de Paiva	AR01
Groupe 3	Jeudi 9h-10h30	A déterminer	Amphi 4
Groupe 4	Jeudi 10h30-12h	A déterminer	Amphi 4
Groupe 5	Vendredi 9h00-10h30	Etienne Kippelen	Amphi 4
Groupe 6	Vendredi 10h30-12h	Etienne Kippelen	Amphi 4

**HMS1Uo2C, Culture vocale – atelier de chant choral**

choisir un des groupes de TD

Enseignants : Serge Antunes, Philippe Franceschi

Le TD « Culture vocale » consiste en une pratique musicale de chant choral. Cette pratique permettra d’appréhender, par le fait, les éléments essentiels de l’UE « Styles et langages en musique » : vocabulaire de la musique, styles, genres, formes, ... Sous la forme d’atelier de pratique hebdomadaire, ce cours permettra aussi d’expérimenter la conduite du travail musicien.

<i>Groupe TD</i>	<i>Créneau horaire</i>	<i>Enseignant</i>	<i>Salle</i>
Groupe 1	Mardi 9h30-10h30	Serge Antunes	ER05
Groupe 2	Mardi 13h30-14h30	Serge Antunes	ER05
Groupe 3	Jeudi 9h-10h	Philippe Franceschi	ER01
Groupe 4	Vendredi 9h30-10h30	Serge Antunes	ER05
Groupe 5	Vendredi 10h30-11h30	Serge Antunes	ER05
Groupe 6	Vendredi 12h30-13h30	Philippe Franceschi	ER01

Evaluation de l'UE :

**Session 1 standard : Contrôle continu partiel : une épreuve terminale écrite et un contrôle continu.**

Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 1 heure (75%). L'épreuve repose sur l'écoute de plusieurs extraits musicaux qu'il s'agit de situer dans l'histoire de la musique, à partir, surtout, de repères simples : timbres, effectifs, ou rythmes. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; à utiliser des méthodes d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

Epreuve de contrôle continu (25%) : cette épreuve sera composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité en ateliers de pratique vocale ; la connaissance des codes et des usages élémentaires de la pratique musicale ; la capacité à interpréter une œuvre vocale collective et à porter un premier regard critique sur sa prestation.

**Session 1 dérogatoire : Contrôle terminal**

Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 1 heure. L'épreuve repose sur l'écoute de plusieurs extraits musicaux qu'il s'agit de situer dans l'histoire de la musique, à partir, surtout, de repères simples : timbres, effectifs, ou rythmes. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; à utiliser des méthodes d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

**Session 2 : Contrôle terminal**

Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 1 heure. L'épreuve repose sur l'écoute de plusieurs extraits musicaux qu'il s'agit de situer dans l'histoire de la musique, à partir, surtout, de repères simples : timbres, effectifs, ou rythmes. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; à utiliser des méthodes d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

HPI01X03	<b>UE de Méthodologie</b> méthodologie du travail universitaire	(3 crédits)
----------	--	-------------

Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, y compris les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM).

- Pour cet enseignement de 2h par semaine, **choisir la MTU disciplinaire de votre mention de licence :**

choix n°1 : HBM1U01	MTU Lettres S1
choix n°2 : HPI1U01	MTU Arts du spectacle S1
choix n°3 : HMS1U01	MTU Musique S1

**HBM1U01, MTU Lettres S1**

- Responsable UE : Nicolas Bianchi et Valérie Naudet
- Formation à distance : oui (J. July)
- Volume horaire étudiant : 24h – soit **2h / semaine par groupe** *inscription Apogée obligatoire (IP web)*

**ATTENTION : Les étudiant-e-s se destinant à la licence LETTRES au 2<sup>nd</sup> semestre doivent s'inscrire dans cette UE MTU LETTRES S1.**

**Descriptif de l'UE : « MTU Lettres S1 : Outils pour la langue et la littérature »**

Ce cours pose les bases méthodologiques des études littéraires à l'Université. Il a pour but d'aiguiser la sensibilité de lecture des étudiants en leur apprenant à mieux observer et à mieux analyser les phénomènes de langage à l'œuvre dans les textes. Il permettra à chacun de réviser les bases de la grammaire, de s'initier à la rhétorique, de renforcer ses capacités d'interprétation et d'argumentation. Il comprendra également une initiation à la recherche documentaire en bibliothèque.

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard :**

- Contrôle continu (coeff.1) :
  - 1 examen écrit de mi-semestre comportant des questions de cours et d'analyse grammaticale,
  - 1 examen d'évaluation des compétences en recherche documentaire,
- Contrôle terminal (coeff.1) : 1 écrit de 2h, examen final comportant des questions d'observation des faits de langue grammaticaux et stylistiques, ainsi qu'un travail d'écriture alliant création et analyse littéraire.

**Des précisions seront données par l'enseignant au 1<sup>er</sup> cours.**

<b>Session 1, régime dérogatoire :</b> en contrôle terminal, 1 écrit de 2h
<b>Session 2 :</b> 1 écrit de 2h

**Créneaux horaires (choisir un groupe) :**

**Inscription obligatoire aux groupes sur Apogée (IP web)**

TD 2h/semaine	Créneau horaire	Enseignant	Salle
Groupe 1	Vendredi 10h-12h	C. De Bertrand de Beuvron	A215
Groupe 2	Vendredi 8h-10h	L. Bordes	D108
Groupe 3 <b>priorité LAS</b>	Vendredi 8h-10h	N. Bianchi	A215
Groupe 4	Vendredi 10h-12h	L. Bordes	D108
Groupe 5 <b>priorité Droit-Lettres</b>	Vendredi 12h-14h	C. De Bertrand de Beuvron	A107
Groupe 6	Vendredi 13h-15h	L. Bordes	A215
Groupe 7	Vendredi 15h-17h	M. Mougins	D108
SFAD		J. July	

Le **groupe 3** est obligatoire pour les étudiants LAS, le **groupe 5** pour les étudiants en licence Droit-Lettres. Ces groupes sont accessibles aux autres étudiants sous réserve de places disponibles.

## HPI1Uo1, MTU Arts du spectacle 1

### Méthodologie de l'analyse de film

Groupe 1 : Vendredi, 8h30-10h30

Groupe 2 : Vendredi 11h-13h

salle A223

salle A223

Maryline ALLIGIER

Le travail d'analyse consiste à passer d'une expérience physique, émotionnelle, sensorielle du film à sa connaissance raisonnée. Pour Jacques Aumont, il s'agit, partant de la solution que me donnent les images-sons, de constituer le problème. Dans cette perspective, ce cours vise à initier les étudiant-e-s au vocabulaire du cinéma et aux méthodes d'analyse des films. À partir d'extraits variés et d'études de cas pris dans des champs cinématographiques divers, l'enjeu sera d'articuler perception, description, explication et interprétation, que ce soit en observant un photogramme, un plan, une séquence, une mise en scène, un montage ou des rapports précis entre images et sons...

Cette UE comprendra également un module d'initiation à la recherche documentaire en bibliothèque (séance assurée par le Service commun de documentation).

#### Ressources :

L'université populaire des images, éditée par Ciclic : <http://upopi.ciclic.fr>.

Un site interactif voué à l'initiation au vocabulaire de l'analyse filmique : <http://upopi.ciclic.fr/vocabulaire>.

Jacques Aumont, *L'Image*, Paris, Nathan, coll. « Cinéma », 1990.

Térèse Faucon, *Théorie du montage. Énergie, forces et fluides*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2014.

Évaluation de l'UE : Session 1 et 2 : Contrôle terminal, écrit durée 2h

L'épreuve consiste à visionner un extrait de film et à produire une analyse de séquence. Elle vise à évaluer la capacité du candidat ou de la candidate à situer un film dans l'histoire des formes filmiques, à repérer son mode de fonctionnement, à expliquer et commenter la séquence avec un vocabulaire pertinent par un texte structuré et solidement argumenté. Les qualités de l'expression écrite sont également appréciées dans l'évaluation.

## HMS1Uo1, MTU Musicologie S1

Études Universitaires / Études Musicologiques (niv. 1)

Sylvain Brétéché

Choisir l'un des groupes suivants (2h / semaine) :		Inscription Apogée (IP web)	
TD	MTU Musique S1	Gp1 – mardi 10h30-12h30	AR03
		Gp2 – vendredi 8h30-10h30	AR05
		Gp3 – vendredi 10h30-12h30	AR05
		Gp4 – vendredi 13h30-15h30	AR05

Cet enseignement s'attache à :

- accompagner l'étudiant-e dans son intégration à l'université, en lui apportant les outils (techniques et théoriques) nécessaires à la bonne conduite de son cursus universitaire, tant d'un point de vue organisationnel que méthodologique ou argumentaire ;

- sensibiliser l'étudiant-e à la diversité des études musicologiques, en s'appuyant sur les spécificités de l'objet-musique, tant dans leurs dimensions théoriques que dans leurs aspects analytiques.

Au terme de cet enseignement, l'étudiant-e aura acquis :

- des réflexes méthodologiques et des techniques de travail en adéquation avec ses études universitaires ;

- une vision critique des enjeux et des engagements propres aux études musicologiques.

Cette UE comprend également un module obligatoire : « Initiation à la recherche documentaire », assuré à la Bibliothèque Universitaire par le Service Commun de Documentation.

#### Pistes bibliographiques

Boeglin, M. (2010). *Le guide des méthodes de travail de l'étudiant*. L'Étudiant.

Bonnichon, G., & Martina, D. (1997). *Tutorat: Méthodologie du travail universitaire*. Vuibert.

Duffau, C., & André, F. (2013). *J'entre en fac: Méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*. Presses Sorbonne nouvelle.

Jimenez, A. (2019). *Les méthodes et les outils: Guide universitaire*. Presses de l'Université de Montréal



Participation au cours obligatoire (inclus dans la notation).

**Évaluation de l'UE :**

Session 1 : contrôle continu ;

Session 2 : épreuve écrite, durée 2h.

<b>UE obligatoire de langue vivante</b>	
<b>LVES1U3 « Langue vivante étrangère S1 »</b>	<b>3 crédits</b>

*Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, y compris les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM).*

**Voir l'offre du LANSAD :** Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

<https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad-position>

L'offre de formation LANSAD réunit l'ensemble des enseignements de langues vivantes étrangères accessibles aux étudiant-e-s des différentes filières de l'UFR.

Chacune des langues vivantes étrangères propose un cursus structuré en unités d'enseignements adossées au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)

Tous les cursus d'option de langue, visent par leur progression un niveau B2 du CECRL, ce qui suppose que l'étude de la langue choisie soit poursuivie sur plusieurs semestres.

Attention, toutes les langues ne sont pas disponibles sur 10 niveaux (consultez l'ensemble des listes d'UE optionnelles, notamment pour L3 et master quant au niveau visé).

Liste des langues ouvertes en LANSAD : anglais ; arabe ; arménien ; allemand ; berbère ; bulgare ; catalan ; chinois ; coréen ; espagnol ; grec moderne ; hébreu ; hindi ; italien ; persan ; polonais ; portugais ; roumain ; russe ; serbo-croate-bosniaque ; tchèque ; turc ; vietnamien

Les cours de langue LANSAD ont lieu :

Le mardi entre 16h30 à 19h30

ou

Le mercredi entre 16h30 et 19h30

ou

Le jeudi entre 16h30 et 19h30

**Modalités d'inscription**

**Inscriptions en ligne aux enseignements (IP web) : du 3 au 7 septembre 2021**

Pour connaître la référence et l'horaire d'un cours, il faut :

- 1) choisir la langue et le niveau d'enseignement, pour déterminer le code de l'enseignement (code Apogée) et l'intitulé de l'enseignement : [https://allsh.univ-amu.fr/sites/allsh.univ-amu.fr/files/l1-s1\\_liste\\_lansad\\_liste\\_complementaire\\_o.pdf](https://allsh.univ-amu.fr/sites/allsh.univ-amu.fr/files/l1-s1_liste_lansad_liste_complementaire_o.pdf)
- 2) sur l'application Emploi du temps (EDT : <https://allsh.univ-amu.fr/EDT>), utiliser la sélection par code / Intitulé de l'enseignement, pour connaître le jour, l'horaire, la salle et l'enseignant du cours.
- 3) réaliser l'inscription pédagogique, en indiquant le choix de langue, de niveau et de groupe TD.

Le nombre d'étudiant-e-s est limité par groupe. Une fois le groupe plein, celui-ci est fermé (aucun régime dérogatoire). Vous devrez par conséquent en sélectionner un autre.

**Si vous n'êtes pas inscrit dans les groupes de APOGÉE, vous ne serez pas accepté en cours et vous ne recevrez jamais d'informations concernant ce groupe. Vous ne serez pas autorisé à passer l'examen.**

L'assiduité est obligatoire. Renseignez-vous sur les modalités d'évaluation de votre UE de LANSAD.

**Informations et stands LANSAD : du 30 août au 10 septembre 2021**

## Modalités de Contrôle des Connaissances

### Dispositions spécifiques à la licence

#### a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation. Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE : - les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ; - les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ; - les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre, majoritairement organisées en présentiel. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50% de la note finale à l'enseignement concerne.

#### b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées : les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation à l'issue de la première session. Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

#### c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante. La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu). Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe

#### d) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

##### Modalités de validation

Unité d'enseignement : Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation. - Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre (y compris stage) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

**Semestre** La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification. Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

\*les semestres 1 et 2 se compensent à l'intérieur de la 1<sup>er</sup> année de licence,

\*les semestres 3 et 4 se compensent à l'intérieur de la 2<sup>ème</sup> année de licence,

\*les semestres 5 et 6 se compensent à l'intérieur de la 3<sup>ème</sup> année de licence.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

**Validation de l'année** L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Si deux semestres se compensent au sein d'une même année, les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis.

**Délivrance de la licence** : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième années de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

**Délivrance du DEUG** : Le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années du diplôme de licence.

Absence de note éliminatoire. Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation des éléments constitutifs d'UE, de l'UE, du semestre, de l'année ou du diplôme.

### **Règles de progression**

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des 60 crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourne. Néanmoins, sous certaines conditions, et sur décision du jury, certains aménagements sont possibles : \*un étudiant ajourne ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourne redoublant (AJRE) ; \*un étudiant ajourne ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourne autorisé à continuer (AJAC). En tout état de cause, le jury demeure souverain quant à la mise en œuvre effective de ces aménagements. L'accès à la troisième année de la licence n'est possible que si l'étudiant a entièrement validé la première année.

### **RAPPEL**

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage) tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

---

COORDONNEES ET INFORMATIONS UTILES

<b>Bureau des inscriptions et du suivi des étudiant-e-s (BISE) du portail 1</b>	Scolarité, bureau 6 Lettres et Arts	allsh-scol-la-Etudiant-e-s@univ-amu.fr
---	-------------------------------------	--

<b>Département Lettres modernes</b>		<b>Page web : <a href="http://allsh.univ-amu.fr/departement-lettres-modernes">allsh.univ-amu.fr/departement-lettres-modernes</a></b>
Directeur du département	<i>Joël July</i>	joel.july@univ-amu.fr
Directrice des études	<i>Valérie Naudet</i>	valerie.naudet@univ-amu.fr
Responsable Licence Lettres	<i>Bérengère Parmentier</i>	berengere.parmontier@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Alexandre Falini</i> bureau D201	alexandre.falini@univ-amu.fr

<b>Département Arts</b>		<b>Page web : <a href="http://allsh.univ-amu.fr/departement-arts">allsh.univ-amu.fr/departement-arts</a></b>
Directrice du département	<i>Gilles Suzanne</i>	gilles.suzanne@univ-amu.fr
Directeur des études Musicologie	<i>Serge Antunes</i>	serge.antunes@univ-amu.fr
Responsable de la mention Licence Musicologie	<i>Charles Fourment</i>	charles.fourment@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Alexandre Falini</i> bureau D201	alexandre.falini@univ-amu.fr
Responsable du secteur cinéma	<i>Thierry Roche</i>	thierry.roche@univ-amu.fr
Directeur des études Arts du spectacle	<i>Guy Lambert</i>	guy.lambert@univ-amu.fr
Responsable de la mention Licence Arts du spectacle	<i>Caroline Renard</i>	caroline.renard@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Catherine Bernard-Berenger</i> bureau D201	catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr

Vous devez absolument activer et utiliser votre espace ENT et votre adresse mail étudiante de format : prénom.nom@etu.univ-amu.fr

Tous les enseignants de l'université d'Aix-Marseille peuvent être contactés par mail par une adresse de format : prénom.nom@univ-amu.fr

**Bibliothèque universitaire (BU) :** [bu.univ-amu.fr](http://bu.univ-amu.fr)

BU des Fenouillères – Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines (167 avenue Gaston Berger)

[bu.univ-amu.fr/bu-fenouilleres](http://bu.univ-amu.fr/bu-fenouilleres)